

Consultation de la FSE-CSQ sur l'usage des écrans

Les profs en faveur de l'interdiction du cellulaire dans toute l'école

Québec, le 11 mars 2025. – Ce sont plus de 76 % des répondantes et répondants à une consultation menée par la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) auprès de ses membres qui pensent qu'on devrait étendre l'interdiction du cellulaire à toute l'école, alors qu'il est actuellement seulement interdit en classe. Les quelque 7 000 enseignantes et enseignants ayant répondu ont exprimé cette opinion sans équivoque quant à l'usage des écrans à l'école lors d'une cueillette de données effectuée en février dernier.

- La consultation révèle également que, pour la FSE-CSQ, un peu plus de neuf enseignants sur dix (93 %) sont en accord avec l'idée d'une majorité numérique au Québec. On entend par le concept de majorité numérique l'âge minimal requis pour utiliser les réseaux sociaux.
 - Près de la moitié des enseignants questionnés (48 %) indiquent que l'âge de 16 ans serait acceptable pour cette majorité numérique, tandis que près du tiers (31 %) indiquent préférer qu'elle soit fixée à 15 ans.

« Comme on l'avait fait valoir en commission parlementaire cet automne, l'utilisation d'écrans en classe présente des avantages indéniables pour l'enseignement et les apprentissages. L'école doit certes transmettre la compétence numérique dans une perspective équilibrée, mais un mauvais usage des outils comporte certains risques qu'il est impératif de minimiser », a signifié Richard Bergevin, président de la FSE-CSQ, conscient des effets néfastes d'une exposition prolongée aux écrans et des enjeux liés aux réseaux sociaux.

La FSE-CSQ estime toutefois qu'il existe une différence importante entre l'utilisation d'un outil numérique personnel en classe et celle d'un outil fourni et paramétré par l'école, dont l'usage contrôlé prête moins à la distraction. De plus, cela permet l'accès à des ressources pédagogiques variées pour stimuler les apprentissages.

« Il est clair qu'en écartant les cellulaires des écoles, les profs souhaitent voir une plus grande implication des élèves dans la vie scolaire. Ils nous disent également qu'ils ne veulent plus avoir à gérer les nombreuses distractions créées par ces appareils. Avec ces nouvelles données en main, nous allons transmettre notre rapport mis à jour à la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes pour en alimenter la réflexion. Encore une fois, les enseignants de la FSE-CSQ s'expriment et leur voix se fera entendre dans les lieux de décision », a conclu M. Bergevin.

Rappelons que cette consultation s'inscrit dans le cadre de l'offensive professionnelle et pédagogique entreprise par la FSE-CSQ au printemps 2024, visant à améliorer le quotidien du personnel enseignant en dehors de la voie de la convention collective.

Les données du sondage sont disponibles sur le site Web de la FSE-CSQ.

Profil de la FSE-CSQ

La Fédération des syndicats de l'enseignement regroupe 34 syndicats représentant plus de 95 000 enseignantes et enseignants de centres de services scolaires et de commissions scolaires de partout au Québec. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30 -

Source

Sylvie Lemieux, attachée de presse FSE-CSQ 418 563-7193 lemieux.sylvie@fse.lacsq.org